

DASSEM I MASLIVES INFOS LOCALES

Le **nouveau** journal d'informations **locales**

Pour mieux informer ses habitants, la commune diversifie ses moyens de communication

Pour informer et mieux communiquer avec les citoyens, la mairie complète les supports d'information existants par des dispositifs plus actuels.

Vous connaissiez

- L'affichage légal sur les 3 panneaux du bourg, de l'Ecuelle et de Bouesse.
- Les annonces dans la presse locale.
- Plus récemment, avec **Panneau Pocket**, c'est l'information qui vient à vous sur votre portable.

Vous disposerez bientôt

- D'un **site internet** propre à la commune (objectif début 2021).
- D'un journal périodique d'information dont vous découvrez aujourd'hui le numéro d'essai, rédigé par vos conseillers municipaux.

Sommaire

- Edito
- Présentation du journal
- La rentrée scolaire
- Le futur site internet
- Le tambour du garde champêtre
- Actualités



Maslives vue du ciel



Maslives entre Loire et Sologne

Population par tranche d'âge

Directeur de la publication

Patricia Hannon

Rédaction

Comité consultatif communication

Conception et réalisation Communication Blois

L'édito du Maire



La Mairie, en tant que collectivité, se trouve confrontée à la nécessité d'adapter ses supports de communication aux besoins de

ses citoyens avec l'objectif de les entraîner vers de nouvelles formes d'action et d'engagement.

Les enjeux, au-travers de ces efforts de communication, consistent à la fois à réduire le décalage de communication entre les collectivités, la municipalité et ses citoyens, et à donner de la transparence et du dynamisme.

Les différents supports (affichage, internet, journal « MIL », panneau Pocket) visent à gommer la «fracture» digitale entre les anciens, attachés au papier, et les jeunes, tournés vers le numérique, et à s'adapter aux degrés de temporalité des informations.

Vos élus ne sont pas des professionnels de la communication. Il ne s'agit pas dans leur esprit de reproduire ce que vous trouvez ailleurs dans la presse locale et sur de nombreux sites, mais de faire quelque chose de spécifique pour Maslives, au plus près des attentes des citoyens. L'exercice est difficile, mais c'est avec conviction qu'ensemble nous tentons l'aventure et ils comptent sur vous tous pour que vive ce projet.

Aujourd'hui c'est un numéro 0 qui vous est proposé. Faites-lui bon accueil et n'hésitez pas à communiquer vos suggestions. Le numéro suivant est prévu pour le début de l'année prochaine et nous avons déjà des idées...

D'ici là, passez un bel automne et prenez soin de votre santé et de celle de votre entourage.

Patricia Hannon

La rentrée des enfants

L'école primaire de Maslives accueille depuis le premier septembre 61 élèves, un peu moins que l'année dernière, venant de 50 familles maslivoises.

Les enfants sont répartis dans 3 classes. Les maternelles, 3 petits, 8 moyens et 12 grands sont avec Madame Alix Girard qui entame sa troisième année à Maslives, assistée de Madame Christelle Poulain, ATSEM. 17 élèves dans la seconde classe, 5 CP, 8 CE1 et 4 CE2, celle de Madame Florence Mureau, actuellement en congé de maternité et remplacée par Madame Romane Guignard. Madame Laëtitia Bonnet s'occupe depuis quelques années déjà des plus grands, qui sont 21, 6 CM1 et 15 CM2. La photo de classe sera organisée le 15 octobre.



Le 15/9, Alix Girard, la directrice de l'école nous reçoit dans son bureau rénové pendant les grandes vacances par la mairie et les conseillers municipaux. Plafond surbaissé, plomberie rénovée, murs tapissés et grand nettoyage. Il ne manque plus que la peinture qui ne tardera pas!

La rentrée, un peu spéciale cette année en raison de règles sanitaires strictes, s'est pourtant bien passée et les parents ne manifestent pas d'inquiétude. Tout est fait pour maintenir l'étanchéité entre les 3 classes, entrées, sorties et récréations séparées des élèves. Les professeures des écoles semblent vivre ces contraintes sereinement mais en regrettant de ne pas pouvoir faire de projets communs pour l'instant. Sorties scolaires et déplacements collectifs ne sont pas à l'ordre du jour. C'est donc l'extérieur qui viendra dans l'école avec l'intervention d'une plasticienne dans les 3 classes au premier trimestre.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire, de 7h30 à 8h50, de 16h30 à 18h45 et pendant la pause méridienne, est assuré par Léa, 26 ans, titulaire d'un brevet professionnel Jeunesse, Education

populaire et Sport, également préparatrice sportive au karting de Mer, et Robin, 20 ans, titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, qui encadre en outre les enfants du centre de loisirs de Montlivault le mercredi et pendant les vacances.

La garderie accueille une dizaine d'élèves le matin, un peu plus le soir, dans les mêmes conditions sanitaires qu'à l'école. Pareillement, les classes restent séparées à la cantine, avec une présence échelonnée des 40 à 50 rationnaires selon les jours. Les maternelles mangent d'abord sous la surveillance de Madame Poulain, et au deuxième service viennent les élèves des deux autres classes, les moyens avec Robin et les grands avec Léa.



Une association de parents d'élèves dynamique



L'association de l'école de Maslives a désigné son nouveau bureau à son AG du 19 septembre.

Créée en septembre 2019, l'A.E.M est une association à but non lucratif (loi 1901), ouverte à tous les parents d'élèves de l'école de Maslives.

Son but est de développer une communauté éducative, avec le soutien des enseignants, autour de l'école et de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir acteur de l'école. Les manifestations, organisées par les parents d'élèves bénévoles, permettent de financer différentes activités scolaires et sorties.

(élections des représentants des parents au conseil d'école* le 9 octobre)

*instance de concertation tripartite, mairie, école, usagers



Vous aimez rédiger? Vous aimez la photo?

Vous souhaitez contribuer à la rédaction de ce journal, faites vous connaître auprès du Comité consultatif communication de la mairie

a.e.maslives@gmail.com

A.E.M c/o Ecole

29, route de Chambord 41250 Maslives

À l'occasion de la création d'un nouveau site internet pour la communauté de communes de chambord

Bientôt un site dédié à Maslives

Consultable sur ordinateur, tablette et téléphone mobile, il vous nformera sur la vie de la commune, les services et démarches, et l'offre culturelle, touristique et de loisirs. Les liens vers d'autres sites vous permettront de mener aisément vos recherches.

son développement est actuellement en cours et son lancement est prévu pour la fin de l'année.

Acteurs de la vie de la commune, associations locales, commerçants, artisans, hébergeurs, vous pouvez figurer dans l'annuaire!

Vous serez prochainement contactés et informés des conditions de mise en œuvre ou signalez-vous



Le garde champêtre et son tambour



La police rurale est très ancienne puisqu'elle remonte au haut moyen-âge en la personne de son premier représentant dans l'histoire de France: le garde-champêtre. Les premières appellations du

garde-champêtre sont messor, messilier, messaer. Tous ces noms signifient «messier» de «messis», moisson. Celui qui garde les moissons. Il officie sur des juridictions seigneuriales et est l'ancêtre d'une longue lignée de gardes ruraux qui deviendront quelques siècles plus tard les gardes-champêtres d'aujourd'hui.

Sous Louis XIV, ces gardes ont, en plus de la surveillance de récoltes, le droit exclusif de chasser. Ils surveillent les territoires de chasse des seigneurs et exercent une police impitoyable envers les braconniers et les glaneurs. Leur comportement leur vaut une totale impopularité de la part du monde paysan.

La révolution de 1789 supprime le système féodal et la justice seigneuriale. Le monde rural découvre une grande liberté qui se traduit par des abus et un grand désordre qui durera longtemps.

En 1795, l'assemblée thermidorienne définit le statut de garde-champêtre le rendant obligatoire dans toutes les communes rurales de France. Ils doivent avoir au moins 25 ans, savoir lire et écrire, avoir une bonne condition physique, faire partie des vétérans nationaux ou d'anciens militaires pensionnés ou munis de congés pour blessures. Ils sont choisis par le maire en accord avec le conseil municipal et le sous-préfet de l'arrondissement. Le garde-champêtre doit prêter serment devant le juge de paix du canton, «de veiller à la conservation de toutes les propriétés qui sont sous la loi publique et de celles dont la garde leur est confiée». Il devient un agent de la force publique par son inscription au registre de la gendarmerie qui peut le requérir et avec qui il partage une mission de police commune: la surveillance des campagnes.

Le recrutement est difficile. Très mal rémunéré, le garde-champêtre devient l'homme à tout faire, aussi bien «crieur» avec son tambour que secrétaire de mairie ou cantonnier. Jusqu'en 1810, son image inspire souvent la moque-

rie, homme à tout faire, buveur notoire, roi des braconniers, ami des voleurs,

Sous Napoléon 1er (le 12 septembre 1800), un arrêté déclarait que les gardes-champêtres seraient désormais choisis parmi les vétérans des armées révolutionnaires et impériales n'avant qu'une maigre pension pour survivre. Le garde-champêtre du XIXème siècle est armé. A partir de 1820, les gardes-champêtres sont dotés d'un fusil ou de pistolets comme les gendarmes. En plus de la surveillance des propriétés rurales et forestières ainsi que de la chasse, un accroissement des compétences leur est confié dont la plupart sont toujours en vigueur aujourd'hui. Au XXème siècle, le garde-champêtre est toujours homme à tout faire. Il a le rôle de crieur public qui proclame à la cantonade, sur un roulement de tambour ou au son de trompe, diverses décisions officielles: arrêtés municipaux, décrets préfectoraux, ordre de mobilisation générale... Avec le maire et l'instituteur, le garde-champêtre est un personnage incontournable dans la vie du village. Il est reconnu par la population comme auxiliaire de la gendarmerie et du procureur. Les contrevenants

Depuis 1958, la fonction de garde-champêtre n'est plus obligatoire dans les communes rurales et ils disparaissent progressivement à leur départ en retraite.

À Maslives, Monsieur Papineau qui habitait rue du Château d'eau exerça ce métier dans les années 50 puis fut remplacé par Monsieur Guy Pouplard du lieu-dit «L'Ecuelle» jusque dans les années 70. Des Maslivois se souviennent encore du garde-champêtre, avec son tambour, faisant le tour du village pour informer les habitants. Ce tambour, après quelques années passées dans le grenier de la mairie et un petit nettoyage, a repris sa place dans la salle du conseil.





Au printemps déjà, PanneauPocket était venu remplacer le tambour du garde-champêtre.

Au 26 septembre 2020, 204 Smartphones ont mis Maslives en «favoris» soit 64% des foyers de la commune.

Pour être reconnue, Maslives se dote d'une identité visuelle



Le logo qui a été choisi est unique, il va désormais symboliser notre commune et rendre sa présence concrète auprès de nos interlocuteurs.

Une belle brocante!



Ouverte à 6h aux exposants, elle affichait déjà complet à 7h.

Après toutes les annulations de ses manifestations 2020 en raison de la situation sanitaire, le comité des fêtes était content de se remettre au travail en organisant une belle brocante, le 13 septembre.

Le soleil était au rendez-vous et, malgré une affluence un peu en deçà de ce qu'on connaît un premier mai les autres années, les exposants étaient satisfaits.

De nombreux maslivois y ont fait des affaires ou s'y sont promenés, et ont activement participé à la consommation de 80Kg de frites, 63Kg de charcuterie et 300 délicieux baguettons confectionnés par notre boulanger, dans une ambiance conviviale et familiale.

Allan Brandily, président du comité de fêtes, se félicite de cette réussite et du respect du protocole sanitaire mis en place, tout au long de la journée.

Le comité des fêtes de Maslives, créé par une poignée de bénévoles bien décidés à animer le village, a été déclaré en préfecture le 2 juillet 1999. Après quelques années, il est entré en sommeil, mais les anciens n'ont pas cessé de chercher des successeurs. Il a été repris en main en août 2016 par quelques «nouveaux» habitants, membres du bureau ou bénévoles qui donnent un coup de main occasionnel, et qui se démènent pour proposer diverses animations et surprises chaque année.

Le CdF dispose désormais de matériel pour remplir sa mission puisque de nombreux investissements ont pu être réalisés grâce au succès des manifestations. Mais il demeure dans l'incertitude sur son sort, le local dans lequel il est établi, la buvette du stade, risquant de disparaître avant qu'un autre hébergement ne soit proposé.

Son bureau est renouvelé tous les ans, en janvier, à l'occasion d'une assemblée générale à laquelle tous les habitants du village sont conviés. «Tous ceux qui ont un peu de temps à consacrer à l'animation du village, des idées, envie de donner leur avis, ou qui viennent simplement en curieux sont les bienvenus» nous dit Allan.

Yann Morin, "le pain des rois" a définitivement baissé le rideau le 13 septembre. Nous regrettons notre sympathique boulanger qui a tenté de donner vie à ce commerce en proposant des produits de qualité élaborés et présentés avec passion. Malheureusement, la concurrence, le contexte économique et le manque de clientèle l'ont contraint à cesser son activité.

Après trois tentatives de conserver le dernier commerce du village, les habitants de Maslives devront se poser les bonnes questions!



Patrick Guilpain avait été élu conseiller municipal le 15 mars 2020. Récemment retraité, il voulait consacrer un peu de temps à notre commune, il était plein d'idées, de bon sens et d'enthousiasme, il avait la parole rare et sage, pas d'a priori et beaucoup d'ironie. Ses projets pour Maslives demeureront des choses qu'il n'a pas faites, il nous a quittés le 20 août, à 65 ans. Nous partageons la douleur de ses proches.

Infos pratiques

Ouverture de la mairie

Attention, les horaires ont changé le 1 septembre

Lundi: 15h00-19h00

• Mardi et mercredi: 09h15-12h15

Vendredi: 15h00-17h00

Déchetterie à Montlivault

Passage aux horaires d'hiver le 5 octobre

• Lundi et mardi: 13h30-17h00

• Samedi: 09h00-12h00 et 13h30-17h00

Cérémonie patriotique

Commémoration de l'armistice de 1918

Le 11 Novembre vers 10h30

Les conditions de la cérémonie seront déterminées en fonction de la situation sanitaire.

La commune s'équipe!



- Travaux de rénovations à l'école
- Matériel d'entretien: Tondeuse, désherbeur thermique